

UTILISATION DES 108 HEURES - EFS mi-temps.ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

Heures consacrées à	EFS
L'identification des besoins des élèves, à l'organisation des activités pédagogiques complémentaires, à l'articulation des activités pédagogiques complémentaires avec les autres moyens mis en œuvre dans le cadre du projet d'école pour aider les élèves.	12 heures
APC	pas plus de 18 heures
Conseils de maîtres, conseils de cycles Relations avec les parents Elaboration et suivi PPS,...	12 heures
Animations pédagogiques (9 heures par DSDEN pour tous les EFS)	Formation DSDEN Maternelle 29/9 ou 10/11 3H
	Formation DSDEN EPS natation 13 ou 17 sept 6H
Conseil école	3 à 6 heures